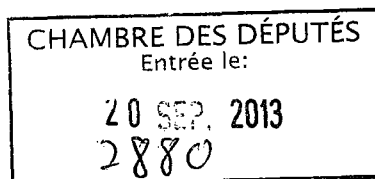


+352225922



**Monsieur Laurent Mosar**  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 20 septembre 2013

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État, au sujet du Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enrôlement forcé.

L'ancienne gare de Hollerich, siège du Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enrôlement forcé (CDREF), dépendant du Ministère d'État, est un lieu d'histoire et de mémoire exceptionnel du Grand-Duché de Luxembourg. L'intérêt et le succès des travaux de recherche et de sensibilisation entrepris par le CDREF confortent ses acteurs à poursuivre les efforts investis dans le travail contre l'oubli et le négationnisme.

Fréquenté régulièrement par des élèves, étudiants et chercheurs, la valeur et le potentiel pédagogiques de ce centre sont par conséquent incontestables.

Or, si le bâtiment central – ou ce qui en reste – est bien restauré, force est de constater que le site se trouve dans un état peu digne de sa portée historique. L'aspect visuel peu attractif n'incite ni à la visite ni au recueillement.

C'est dans ce contexte que j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre d'État :

Le Gouvernement a-t-il la volonté de pourvoir à un réaménagement complet de ce site marqué par l'occupation nazie de sorte à en faire un lieu commémoratif cohérent et plus vaste, conçu comme Mémorial national sous la tutelle d'un Centre d'études sur la Seconde Guerre mondiale ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

**Marcel Oberweis**  
Député